

Atelier 1 : **CULTURE ET SAVOIR FAIRE** Une technique ancestrale de restauration des haies : « Le Plessage »

Le paysage bocager est le fruit de l'aménagement de l'espace rural par des générations d'agriculteurs. Depuis le Moyen-âge, le bocage s'est modelé ; la pratique de l'élevage a contraint les agriculteurs à entretenir des palissades vertes capables de contenir les animaux domestiques dans la prairie. En effet, le barbelé n'est arrivé qu'après la guerre 14-18 et la clôture électrique dans les années 60.

L'origine du mot « plessage » remonte loin dans notre histoire : Au moyen-âge on parle de « plaissier », en latin populaire *plascare* (tresser) donnant les plaisses au féminin et plaissais au masculin. A la Renaissance, on utilise le mot plaisse du latin populaire *plascum* qui décrit une haie, clôture végétale.

Le bocage bressuirais est riche en étymologie à ce sujet. Les lieux-dits « Plessis » sont nombreux. Leur racine remonte à l'ancien français « plesce » du latin *plexus*, plié. Localement, le plessis définit une haie de tiges entrelacées, un terrain enclos de haies. Le mot plessier a laissé la place à « piaissier ». On « piaisse » la haie ou encore on la ferme, ou on procède au « lassage ».

Le site de cet atelier, au Plessis de Cerizay est symbolique et chargé d'histoire.

La prairie naturelle où nous allons pratiquer le plessage porte tout le passé, elle est dénommée « la pierre levée ». Il reste sur place quelques vestiges d'un monument ancien qui fut démantelé. Nous avons en effet des blocs granitiques porteurs de stigmates, sortes de mortaises qui ont dû contribuer à l'assemblage d'un monument. L'arbre est très présent, notamment le chêne pédonculé, sous forme « têtard » ébranché tous les 10 à 15 ans, ou encore en haut-jet qui n'ont rien à envier aux grandes futaies forestières en qualité. Le frêne têtard, l'érable champêtre complètent la liste des essences arborescentes. Mais, comme nous sommes à Cerizay, nous retrouvons les magnifiques « Merisier » qui sont à l'origine des meubles de nos grands-parents. Les arbustes sont représentés par le noisetier commun, l'aubépine monogyne, le cornouiller sanguin, le houx, le prunellier sauvage, le troène sauvage, le néflier et, au pied de la haie, le fragon qui signe l'ancienneté de nos haies.

La technique du plessage en Pays Bressuirais

Matériel : Les outils principaux utilisés étaient :

- la hache, formée d'un fer tranchant fixé à l'extrémité d'un manche et qui sert à fendre, à couper
 - une serpe, composée d'un fer plat, large, droit ou recourbé, enserré dans un manche en bois, utilisée pour couper les branches d'arbres,
 - un serpeau, pour le nettoyage de la haie,
 - une serpette, modèle réduit de la serpe, pliable dans son manche comme un canif ; elle est utilisée ici pour couper les petits brins et l'osier (revortes),
 - 1^{ère} main : une moufle solide plus un coude en cuir (afin d'éviter les épines)
 - 2^{ème} main : un gant plus souple pour manier les outils
 - une molletière en cuir partant du genou (plus épaisse à cet endroit) remontant jusqu'en haut de la cuisse, ou une molletière en cuir qui couvrait la jambe de la cheville au jarret
- sans oublier une quantité suffisante d'osier, saule ou noisetier, mais aussi de piquets au besoin.

Méthode

Différentes méthodes existent suivant la région, le pays, mais le principe reste majoritairement semblable.

Toutes les haies ne sont par forcément aptes au plessage. Il faut des plantes robustes, saines et exemptes de pourriture, mais aussi sans trop de grosses souches. Toutes les espèces étaient plessées : frêne, noisetier, aubépine, érable champêtre.

Les différentes étapes :

- tout d'abord, il faut dégager la haie des ronces, plantes grimpantes ou rampantes,
- laisser des brins de grosseur variable : diamètre allant du pouce à un manche d'outil, mais on peut plessier des diamètres plus gros. En défrichant la haie, on réalise des fagots de bois.
- On peut ainsi plessier les brins restants, une ou deux personnes suffisent pour travailler, à une personne : une main entaille les brins, l'autre les maintient ; à deux personnes : une personne tient, l'autre entaille et attache.
- Il faut choisir la hauteur de chaque rangée selon l'utilisation de la parcelle :
 - pour un champ cultivé : 2 rangées, l'une à 50 cm, l'autre entre 90 et 110 cm,
 - pour un pâturage : 3 rangées, la première entre 30 et 40 cm, la deuxième entre 60 et 70 cm et la troisième entre 100 et 110 cm.
- On commence à plessier une extrémité de la haie, le plus souvent de droite à gauche.
- Plier le brin à l'horizontale, bien le tenir et donner un coup de serpe par le haut (la sève ne coule pas dans le sens de la descente) pas trop fort ni trop faible, mais avec précision pour éviter la casse du brin lorsqu'on le pliera. Pour les petits brins, il n'est pas toujours indispensable d'utiliser la serpe, surtout pour les bois souples : noisetier, saule, ... on entaille souvent le brin au $\frac{3}{4}$ car une mince bande de bois avec son écorce suffit pour assurer la reprise de la tige.
- Attacher le brin à un autre à l'aide d'une « revorte » en osier, saule ou noisetier vrillée, du côté du propriétaire. Si l'on ne peut pas utiliser un autre brin pour attacher, on utilise alors un piquet. Il est préférable d'utiliser des attaches végétales (revortes) car celles-ci se décomposent au fil du temps, alors que les fils de fer posent problème pour la croissance des brins.

Le plessage reste maintenant du domaine du souvenir ; la pratique n'est plus transmise. Mais souhaitons que cet atelier redonne à chacun l'envie de créer, d'agencer, de façonner ces magnifiques haies qui seront peut-être bientôt au cœur de démarches culturelles et patrimoniales, regroupant comme aujourd'hui des passionnés de France et d'Europe. La symbolique présence de notre ami irlandais Marcus COLLIER ouvre-t-elle la voie à une nouvelle culture du paysage bocager en Europe ?

Participants à cet atelier

- Marcus COLLIER	Irlande (Lamh-Services)
-FRANK VIEIL	Sarthe – plesseur
- Cécile BIRAULT	étudiante BTS GPN
- Marcel BIRAULT	agriculteur retraité
- Marcel MOREAU	agriculteur
- Robert JADEAU	agriculteur retraité

Bibliographie : Rapport de stage STAE – Cécile BIRAULT « le plessage en pays bressuirais ».

Atelier 2 : MULTIFONCTIONNALITE DE LA HAIE Etude de cas sur l'exploitation des Roches Blanches

Introduction

Ces haies qui tracent les Bocages doivent-elles encore être maintenues, et de quelles manières ?

- Invités à nous rencontrer à Roches Blanches sur les sujets de la multifonctionnalité des haies (protections, productions, paysage), nous essaierons de répondre "in situ" aux questions techniques, bases nécessaires pour une bonne gestion.
- Nous soulignerons aussi la spécificité de la démarche PGH¹ née de l'expérimentation PDD² en 1992 - 1993 puis reprise dans la préparation des CTE³ en 1999 - 2000, époques propices où nous avons écrit ce que nous pratiquions (cf. guide méthodologique).
- Parmi ces multifonctionnalités, ou usages multiples, vous verrez ici qu'il en est une, ou un, - *qui d'ailleurs, soit dit en passant n'est peut-être pas à traiter comme tel* - qui synthétise, transcende les autres : il s'agit du "*paysage, cette invention*".
Ici comme là, ce sont nos relations à la nature, à l'espace, à la durée, qui, mêlées à nos heureuses ou malheureuses entreprises, fondent en grande partie le paysage du Bocage.
- En arpentant ensemble les haies, nous évoquerons enfin quelques notions qui feront peut-être que le PGH sera, plus qu'un simple outil administratif, un instrument plus subtil de réconciliation établissant de nouvelles connivences entre l'exploitation agricole et ses arbres, ses haies : notions de résistance et limites à certains modes de développement, d'autonomie et de recherche de ses propres références, d'expériences acquises graduellement.

Les haies seraient-elles d'étranges remparts ? les arbres d'étranges étendards ?

Déroulement de l'atelier

- En première partie, l'historique de la démarche et la philosophie telle qu'énoncée ci-dessus seront abordées, suivie d'une présentation de la mise en œuvre actuelle du PGH et de la complémentarité des approches proposées par les différents organismes,
- L'étude de cas précise sera abordée dans un second temps : deux groupes évolueront séparément sur l'exploitation et tenteront, à travers un exercice pratique et des échanges avec les intervenants, de comprendre et maîtriser l'élaboration d'un PGH, et d'appréhender les choix de gestion "au pied des haies".

¹ Plan de Gestion des Haies

² Plan de Développement Durable

³ Contrat Territorial d'Exploitation

L'exploitation de "Roches Blanches" en quelques mots, quelques chiffres

80 ha dont - 50 ha en prairies, 30 vaches limousines, 50 brebis ; autonomie fourragère ;
viande certifiée "Agriculture Biologique"
- 25 ha de boisements en cours de restauration, pourvoyant à 50 % des besoins
en investissements de la propriété, et assurant l'autonomie en chauffage

6 Km de lisières boisées
6 km de haies anciennes, ou restaurées, ou créées depuis 20 ans
5 logements locatifs produisant un chiffre d'affaire équivalent aux ventes de viande.

Participants à cet atelier :

Jacques Moreau
Civam du Haut Bocage
Bocage Pays Branché
Prom'haies Poitou-Charentes
Chambre Agriculture Deux-Sèvres

Atelier 3 : GESTION PRATIQUE DE L'HABITAT BOCAGER POUR LA FAUNE SAUVAGE

Lieu : Les Forgiveaux

Exploitant : M. PASQUIER Louis-Marie

Caractéristique de l'Exploitation : Polyculture élevage

Bovins allaitant race Blonde d'aquitaine

S.A.U. 60 hectares : 45 ha en prairie 7 ha en maïs et 8 ha en céréales

Contrat C.T.E. signé début 2001

Diversification : élevage de Perdrix rouge et de Lapin de garenne

Les modalités de gestion pratique de l'habitat bocager pour la faune sauvage ainsi que la découverte de l'exploitation seront réalisées lors d'un parcours sur l'exploitation dirigé par M. PASQUIER et M. Jacky AUBINEAU (ONCFS). Ce parcours sera entrecoupé de 4 interventions.

Intervention 1 :

Présentation d'un projet d'aménagement de prairie humide. Celui-ci a pour objectif d'inonder durant l'hiver une partie de la prairie afin de rendre la zone accueillante pour les Anatidés et bécassines autrefois présentes sur le site. La partie aménagement pour la faune sera présentée par Jean-Luc TESSON (DER ONCFS) et la partie réglementation par Eric MARTY (C.T. ONCFS).

Intervention 2 :

Présentation par Dominique VINCENDEAU Mickaël FUZEAU (F.D.C.79) des différents aménagements réalisés en faveur du Lapin de Garenne (Garences artificielles, couvert, etc.). Seront abordés lors de cette intervention l'historique des garences sur le secteur, les modalités de réintroduction des lapins (aménagements et financement de garences) ainsi que la gestion du couvert propice à l'espèce.

Intervention 3 :

Cet atelier présenté par Pascal BONNIN (FDC 85) Daniel GAUTHIER (Apiculteur) et vous fera découvrir les potentialités de la haie. Durant cette intervention l'accent sera mis sur l'intérêt que présente la haie pour la reproduction de l'avifaune ainsi que sur sa capacité à fournir durant toute l'année une nourriture diversifiée (présentation des différentes essences végétales importantes). Il sera aussi abordé les possibilités d'amélioration des haies (recépage, plan de financement).

Intervention 4 :

Lors du dernier atelier animé par Nicolas BEAUMONT (FDC 49) et Frédéric GIMALDI (CREN), seront présentées les différentes mesures en faveur de la faune sauvage prise sur l'exploitation dans le cadre CTE et hors CTE ainsi que, la possibilité d'améliorer le couvert par la mise en place de jachères faune sauvage. Les modalités, de financement, de choix du couvert, et de localisation seront explicitées et présentées. Il sera aussi abordé dans cet atelier le thème de la conversion des terres arables.

Les groupes seront conduits par des animateurs en mesure de commenter les problématiques de cette exploitation polyculture-élevage en milieu bocager.

Atelier 4 : BOCAGE ET ECONOMIE DE LA PLANTATION RENCONTRE DE PLANTEURS EUROPEENS

Cet atelier se veut être un point de rencontre entre planteurs de différents horizons.

En paysage de bocage, les plantations sont développées pour restaurer le maillage, compléter certaines haies fragmentées, créer des ripisylves. Mais la plantation intervient aussi dans la création de bosquets ou de boisement de terres agricoles.

La plantation est soumise à des règles techniques qui feront l'objet de larges commentaires.

Où, quand et comment planter ?

Différentes phases sont à considérer :

- La préparation du sol
- Le choix des essences, l'origine des plants, leur conservation
- Techniques de plantation et (ou) de semis
 - Mécanique, manuelle
 - Méthodes de semis
- Techniques d'entretien :
 - Paillage film plastique
 - Paillage organique
 - Entretien mécanique
 - Entretien chimique
- La gestion des plantations
 - Taille de formation
 - Recépage

Atelier 5 : Bocage et valorisation énergétique

I/ La source et la ressource en bois (Centre Régional de la Propriété Forestière des Pays de la Loire)

Il existe dans le bocage trois sources principales de bois :

- les haies et bandes boisées (ripisylve)
- les bosquets (jusqu'à 5-10 ha liés à l'exploitation agricole)
- les forêts

Ces deux dernières sources ne seront plus évoquées dans le reste de ce document.

La récolte de la biomasse ligneuse dans les haies est aujourd'hui sujette à plusieurs problèmes relatifs à la composition même des haies :

- > nombreuses espèces pas ou peu productives et souvent épineuses (aubépine et prunellier)
- > forme des arbres (cépée, haut jet, têtard).

Actuellement, la majorité de la biomasse ligneuse est récoltée sous forme de bois bûches sur les arbres en cépée et têtard (plus rarement sur les arbres de haut jet). Cette méthode de valorisation économique des produits de la haie pose cependant quelques problèmes :

- > mauvaise valorisation de l'ensemble de la biomasse abattue ; il reste environ 20% de rémanents (petite branches) qui sont brûlés en bout de champ ou laissés à pourrir.
- > la récolte est souvent fastidieuse (accès aux chantiers souvent difficiles - chantiers gérés sous la forme de petits créneaux horaires (impression de passer beaucoup de temps) - reprise et rupture de charges fréquentes et fastidieuses sur des gros volumes ~ 15 à 20 mètres-cube d'encombrement (stères) par an.

Cet effort de récolte est donc globalement en régression (exemple : 3 % des haies en Vendée ont été récoltées totalement durant les 10 dernières années. La sous exploitation entraîne donc une capitalisation de bois dans les haies défavorables à la régénération des arbres et 4 la vitalité des arbustes présents au pied de la haie.

La filière « bois déchiqueté » est un moyen intéressant de rendre homogène un produit qui initialement est très hétérogène. Les valorisations sont alors nombreuses : énergie, co-compostage, litière, revêtement de chemin,...

L'intérêt réside dans la capacité à valoriser relativement facilement l'ensemble de la biomasse.

Attention : la taille latérale en bord de route ou en bord de champ peut paraître intéressante pour cette filière. Toutefois, les très faibles volumes mis en œuvre et la dispersion des chantiers rendent en général cette valorisation obsolète économiquement. La cohabitation des deux méthodes de récolte reste envisageable à l'avenir. Un transfert important vers le bois déchiqueté semble se dessiner pour des raisons matérielles et économiques. Toutefois, une part importante des haies ne peut être aujourd'hui valoriser économiquement par la filière énergie (pas d'arbres ou capacité productrice trop faible). Des efforts de conversion pourraient être développés (enrichissement).

2/ La mobilisation de la ressource (FD CUMA Deux sèvres)

Le fonctionnement de la déchiqueteuse

La déchiqueteuse se compose d'une trémie d'alimentation équipé de rouleaux ameneurs, d'un rotor équipé de couteaux (de 2 à 4 selon les modèles) et d'une goulotte d'éjection. Elle peut être entraînée par un tracteur agricole ou autonome

Le bois est introduit dans la trémie puis guidé par les rouleaux ameneurs (dont la vitesse peut être réglée) vers le rotor. Une tranche de bois est découpée par les couteaux. Elle est ensuite fractionnée en copeaux.

Il est préférable de déchiqueter du bois vert (sans feuilles) plutôt que du bois sec. Ce dernier étant plus dur, il nécessite plus de puissance et use plus rapidement les couteaux.

L'organisation des chantiers et les rendements de déchiquetage

Pour obtenir de bons rendements de déchiquetage (7 à 10 MAP/heure : Mètres cube Apparent de Plaquettes) ainsi qu'une production de qualité (plaquettes régulières) il est nécessaire de déchiqueter du bois de 10-13 cm de diamètre comme des perches de taillis (de 4 à 6m de longueur pour un poids de 30 à 60 kg). Il s'agit de la taille maximum manipulable sans trop d'effort par une ou deux personnes.

Si l'on élimine des produits d'élagages ou d'exploitation du bois (branches de 3 à 5 cm de diamètre) les rendements sont faibles (3 à 4 M.A.P/ heure).

Le déchiquetage du bois nécessite une bonne organisation du chantier. Les perches doivent être disposées parallèlement les unes aux autres avec leur base face à la déchiqueteuse. De cette façon, elles sont amenées facilement à la trémie d'alimentation, le tracteur suivant l'avancée du chantier. Il est nécessaire de réduire la distance entre la déchiqueteuse et les perches.

Le chantier de déchiquetage nécessite 3 à 4 personnes : 1 conducteur (tracteur-déchiqueteuse), 2 à 3 personnes chargées d'amener les perches et de faire suivre un voir deux tracteurs avec des remorques.

Prix de revient, incluant la main d'ouvrier (4 personnes) un tracteur de 100 CH, la déchiqueteuse, deux tracteurs de 70 CH et deux bennes de 6 tonnes :

-15.00 €/m³ pour une production annuelle de 1100 m³ (ce qui permettrait de chauffer environ 27 habitations ayant une consommation annuelle de 40 mètres cube de bois déchiqueté.

Atelier 6 : BOCAGE, VERGER ET AUXILLIAIRES DES CULTURES

Lieu : Vergers de la Blottière – 49120 Saint Georges des gardes
Intervenant : Mission Bocage, Yves GABORY, Arboriculteurs

Départ en car à 8 H30

L'implantation des haies entomofaunes aux Vergers de la Blottière sur le site de la Haute Sauvagère a été réalisée en 1991, date de l'implantation du verger. Le choix des différentes essences a été guidé par Mission Bocage. L'objectif de l'implantation de ces haies était tout d'abord de favoriser la présence de prédateurs naturels sur le site mais aussi de pouvoir profiter de l'effet brise vent des haies.

Aujourd'hui les haies ont pour nous :

- **un rôle d'indicateur de la présence de ravageurs** : En effet, on observe très tôt la présence de ravageurs sur certaines essences (pucerons, sureau) ce qui permet de prévenir les attaques sur le verger environnant.

- **un rôle de réservoir de prédateurs** : nous avons vu se développer dans ces haies une faune très riche et très diverse, absente ou peu présente dans les autres vergers. Des grives, des mésanges, des orius, des hétérotomas ont été observés dans les haies. Ils permettent un meilleur contrôle des ravageurs. En effet, sur le site de la Haute Sauvagère, il est rare d'observer de fortes pressions de ravageurs alors qu'ailleurs elles sont courantes. Les meilleurs exemples sont certainement ceux du carpocapse pour lequel on observe très peu de piqûres sur fruits et le puceron lanigère parasité par *Aphelinus mali* dès son arrivée.

Par ailleurs, il nous a semblé que la présence naturelle des prédateurs favorise d'autant l'implantation d'autres prédateurs. Alors que sur les autres sites, l'introduction de *Thyphlodromes* sur la variété GALA est très difficile voire impossible, à la Haute Sauvagère, elle a pu être réalisée.

- **un rôle d'image** de la volonté de l'entreprise de promouvoir des techniques de production respectueuses de l'environnement.

JOURNEES D'ETUDES EUROPEENNES SUR LES BOCAGES

*Ruralité, faune sauvage et développement durable.
Le bocage, enjeux de territoire pour demain.*

*Actes du colloque
Cerizay (79) - 16 et 17 octobre 2002*